



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

CNRS

Question écrite n° 49274

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le ministre de la santé et de la protection sociale de lui faire connaître les principaux traits du plan cancer du CNRS. - Question transmise à M. le ministre délégué à la recherche.

Texte de la réponse

Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), comme d'autres instituts, apporte sa contribution au plan de mobilisation nationale contre le cancer, qui va de la recherche fondamentale au traitement du patient. Les moyens humains et financiers que le CNRS met au service de la lutte contre le cancer se décomposent en plus de deux cents équipes et correspondent à près de 5 % du budget consolidé de l'établissement. À ce titre, le CNRS est fortement engagé dans toutes les thématiques de l'oncologie, depuis les recherches les plus fondamentales jusqu'aux applications au service direct des malades, notamment au travers de sa participation aux cancerpoles. L'engagement du CNRS dans la lutte contre les cancers se situe au sein d'une stratégie de recherche pluridisciplinaire, mettant en relation avec les sciences de la vie les concepts, les outils et les méthodes de la chimie, de la physique et de l'informatique. Parmi les 3 000 chercheurs en sciences du vivant, 20 % environ travaillent directement sur le cancer. Le CNRS conduit également des travaux de recherche portant sur l'affinement des techniques de criblage, la compréhension des mécanismes fondamentaux de la réparation d'ADN, l'imagerie ou la conception de nouveaux traitements.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49274

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 2004, page 8290

Réponse publiée le : 12 avril 2005, page 3864